

Réunion d'information 'Enjeu 2026 : La facturation électronique !' le 27 janvier à Vannes

Le 27 janvier 2026 de 18h00 à 20h00

- Économie
- Vannes
- Publié le vendredi 16 janvier 2026

Infos utiles

- [10 Boulevard des Îles,
56000 Vannes](#)

- Gratuit

Ajouter à mon agenda

- [Apple](#)
- [Google \(online\)](#)
- [Outlook](#)
- [Yahoo \(online\)](#)

Mardi 27 Janvier 2026 – 18:30 à 20:00 – Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne
10 Bd des Îles – 56000 Vannes

Le compte à rebours est lancé ! À partir de 2026, toutes les entreprises – quelle que soit leur taille – devront passer à la facturation électronique.

Et si vous en faisiez un levier de performance ? La généralisation de la facturation électronique représente bien plus qu'une obligation réglementaire : c'est aussi une chance de simplifier votre quotidien.

Moins de papier. Plus d'automatismes. Moins d'erreurs. Plus de clarté.

Pour vous accompagner dans cette transformation, la CCI du Morbihan vous invite à un atelier animé par la Direction de Projet Facturation Électronique de la DGFIP.

Programme

- Pourquoi cette réforme ? Qui est concerné ? Quel est le calendrier ?
- Ce qu'est vraiment une facture électronique (et ce qu'elle devra contenir)
- Comment vont circuler les données entre vous, vos clients, vos fournisseurs et l'administration
- Ce que signifient concrètement e-invoicing et e-reporting
- Les étapes-clés à anticiper pour être en conformité et sans stress
- Et surtout : un temps d'échange privilégié avec la DGFIP pour repartir avec des réponses

concrètes.

Cette réforme transforme en profondeur les échanges de factures entre entreprises et avec l'administration.

Pourquoi participer ?

- Pour comprendre ce qui va vraiment changer (et ce que vous avez à y gagner)
- Pour optimiser votre organisation et vos flux comptables
- Pour préparer votre entreprise dès maintenant, en toute sérénité
- Pour poser vos questions en direct aux experts qui pilotent la réforme

Interviendront aux côtés de la DGFIP, les partenaires-métiers facilitant le déploiement de la réforme auprès des entreprises : une plateforme de dématérialisation (PDP) et l'Ordre des Experts-Comptables.

[Je m'inscris](#)

Localisation :
10 Boulevard des Îles,
56000 Vannes

Informations complémentaires

Liens utiles

<https://www.bretagne.cci.fr/ma-cci/cci-morbihan> <https://portail.dgfip.finances.gouv.fr/>

Contact

[Direction de l'économie, l'emploi, la formation et l'innovation](#)

- [02 97 68 70 69](tel:0297687069)
- [Contacter](#)